



Compte rendu du Conseil Municipal Séance du 8 Jun 2020

Date de la convocation du Conseil municipal : 02/06/2020

Présents : Jean-Marc MORETTI, François-Michel GEST, Emille BROCHARD, Cécile MEUBLAT-GIRARDIN, Etienne SOLLIER, Martine TOURNOIS, Michel POTIEZ, Michelle BEULAY, Bastien DESCLOUX, Cyril GENOT, France BEAUPRE, Julie MAGOT et Claire MOREIRA.

Absente excusée : Charlène DIDE

Procuration : Laurent CHANDIVERT a donné procuration à Etienne SOLLIER

Secrétaire de séance : Michel POTIEZ

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h

Le conseil municipal approuve le compte-rendu du 23 mai 2020.

1) LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL

Conformément à l'article L. 2121-7 du code général des collectivités territoriales qui dispose que lors de la première réunion du conseil municipal, immédiatement après l'élection du maire et des adjoints, le maire donne lecture aux membres présents de la charte de l'élu local prévue à l'article L. 1111-1-1.

Une copie de la charte sera remise à chaque élu.

2) DESIGNATION DANS LES DIFFERENTES COMMISSIONS

Le maire explique aux membres présents l'objectif des commissions communales, et chaque adjoint en charge d'une commission précise son fonctionnement.

Après discussion, les commissions communales sont les suivantes :

COMMISSION SCOLAIRE

Membres : Cécile MEUBLAT-GIRARDIN, Emille BROCHARD et Julie MAGOT

COMMISSION VOIRIE-BATIMENTS-RESEAUX

Membres : Etienne SOLLIER, Laurent CHANDIVERT, Cyril GENOT, Claire MOREIRA et Bastien DESCLOUX

COMMISSION URBANISME-ENVIRONNEMENT-FLEURISSEMENT-CIMETIERE

Membres : François-Michel GEST, Claire MOREIRA, Laurent CHANDIVERT, Cyril GENOT et France BEAUPRE

COMMISSION FETES ET LOISIRS

Membres : Michel POTIEZ, Emille BROCHARD, Michelle BEULAY et France BEAUPRE

COMMISSION COMMUNICATION

Membres : Michel POTIEZ, France BEAUPRE, Martine TOURNOIS et Julie MAGOT

- Conseil des jeunes :

Le maire propose qu'un conseil municipal des jeunes soit créé. Claire MOREIRA fait part de son expérience.

Après discussion il est décidé que la commission communication travaillera sur le sujet et fera des propositions au conseil municipal.

- Panneau pocket :

Le maire charge la commission communication de travailler sur le sujet. Ce système d'information sur smartphone semble plus approprié que le dispositif de voisins vigilants.

Emilie BROCHARD rappelle qu'il avait été envisagé de créer une Commission sécurité suite aux nombreux cambriolages qui ont eu lieu sur la commune en 2020.

Les membres présents décident de créer cette commission qui sera composée comme suit :

COMMISSION SECURITE DES PERSONNES ET DES BIENS

Membres : François-Michel GEST, Julie MAGOT et Emilie BROCHARD

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Membres : François-Michel GEST et Bastien DESCLOUX

COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS

Il rappelle que cette commission a en charge la réévaluation des habitations qui ensuite détermine la taxation.

Le maire demande aux membres présents qui souhaiteraient rejoindre la Commission Communal des Impôts Directs et précise qu'il la présidera.

Se présentent : François-Michel GEST, Claire MOREIRA et Martine TOURNOIS

AGGLOPOLYS

Le maire indique qu'une information sera adressée prochainement par les services d'Agglopolys pour préciser les modes de nomination des membres des commission d'Agglopolys et de l'ensemble des EPCI suite aux élections qui auront lieu le 18 juillet prochain.

Le maire indique qu'il restera membre titulaire au sein d'Agglopolys et que Cécile MEUBLAT GIRARDIN sera sa suppléante.

CIAS

Martine TOURNOIS et Michelle BEULAY

SIVU VAL ECO

Membre titulaire : Claire MOREIRA

Membre suppléante : Cécile MEUBLAT GIRARDIN

SIDELC

Membre titulaire : Etienne SOLLIER

SYNDICAT MIXTE PAYS DES CHATEAUX

Martine TOURNOIS et Claire MOREIRA

ECOLE DE MUSIQUE DE LA CHAUSSEE ST VICTOR-MENARS-SAINT DENIS SUR LOIRE-VILLEBAROU ET VILLERBON

Membre : Michel POTIEZ

COMMISSION PLUI HD

François-Michel GEST et Laurent CHANDIVERT

DECHETS-CADRE DE VIE-FOURRIERES

Claire MOREIRA

ASSAINISSEMENT-VOIRIE-INFRASTRUCTURES

Membre titulaire : Etienne SOLLIER

Membre suppléant : Bastien DESCLOUX

TOURISME-CULTURE-SPORT-LOISIRS

Membre titulaire : Emilie BROCHARD

Membre suppléant : France BEAUPRE

SOLIDARITE-INNOVATION SOCIALE

Martine TOURNOIS

STRATEGIES-ECONOMIE-EMPLOI-ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Cécile MEUBLAT GIRARDIN

SOLIDARITE INTERCOMMUNALE

Michel POTIEZ

FINANCES-PERSONNEL

Julie MAGOT

HABITAT AMENAGEMENT AGRICULTURE

Pas de candidat pour le moment

Les deux membres du conseil municipal absents à cette réunion pourront se positionner selon leur souhait.

3) DELAGATIONS ATTRIBUEES AU MAIRE

Le maire donne lecture des délégations possibles.

Emilie BROCHARD demande si c'est une liste établie par la commune. Le maire précise qu'il s'agit d'une liste reprise par de nombreuses collectivités.

Après en avoir délibéré, à la majorité des voix soit 14 voix pour, le conseil municipal décide d'attribuer à M. le maire, pendant toute la durée du mandat, les délégations prévues à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales suivantes :

- La réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget et la passation à cet effet des actes nécessaires.
- La préparation, la passation, l'exécution et le règlement de marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants lorsque les crédits sont inscrits au budget.
- La conclusion et la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans.
- La passation de contrats d'assurance et, également, depuis la Loi du 20 Décembre 2007 relative à la simplification du droit (article 13), l'acceptation des indemnités de sinistre afférentes à ces contrats.
- La création de règles comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- La délivrance et la reprise des concessions dans le cimetière.
- L'acceptation de dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges.
- L'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4600 euros.
- La fixation des rémunérations et le règlement des frais et honoraires des hommes de loi et experts.
- La fixation des limites de l'estimation des services fiscaux (domaines) du montant des offres de la commune à notifier aux expropriés.
- La création de classes dans les établissements d'enseignement.
- La fixation des reprises d'alignement en application d'un document d'urbanisme.
- L'exercice des droits de préemption définis par le code de l'urbanisme sur les zones U et AU du Plan Local d'Urbanisme.
- L'exercice d'actions en justice au nom de la commune ou la défense de la commune dans les intentions intentées contre elle.
- La réalisation de lignes de trésorerie sur la base d'un montant maximum de 50 000 euros.
- L'autorisation, au nom de la commune, du renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

4) AFFAIRES DIVERSES

Conseil municipal : le maire propose de conserver le lundi à 20h00.
Cette proposition est acceptée par l'ensemble des membres présents.

Il précise que les réunions Maire-Adjointes ont lieu tous les lundi à 18h30.

14 juillet : le maire propose de maintenir le feu d'artifice dans le respect des préconisations nationales.
Emilie BROCHARD précise que l'organisation d'un buffet est impossible. Le maire proposerait aux habitants d'apporter leur pique-nique.

Le feu d'artifice aurait lieu le lundi 13 juillet le lendemain étant férié.

Claire MOREIRA propose l'achat de flambeaux pour les enfants.

La décision finale sera prise après les annonces gouvernementales prévues le 22 juin prochain.

Le maire fait un tour de table.

- Etienne SOLLIER indique que le fauchage des bernes aura lieu cette semaine.
- Il indique qu'il va réunir la commission voirie pour étudier le virage dangereux qui se trouve à Villevry.
- Passage de la fibre : des problèmes ont été signalés avec l'entreprise mandatée par Orange, lors des travaux sur les chemins.

- Michel POTIEZ indique qu'une réunion aura lieu avec les associations le 16 juin à 19h pour évoquer les plannings d'occupation des salles et des manifestations.
- Les salles sont remises à disposition des associations depuis le 2 juin dernier mais sans accès aux vestiaires et sanitaires et dans le respect des normes sanitaires en vigueur.

- François-Michel GEST demande que les arbustes soient taillés route du Moulin pour améliorer la visibilité des habitants qui sortent sur la RD depuis leur habitation.

- Cécile MEUBLAT GIRARDIN indique que depuis le déconfinement 50% des élèves sont accueillis au sein des établissements scolaires et des services périscolaires et que tout se passe pour le mieux.

Le maire précise qu'une nouvelle classe (CP-CE1) étant ouverte à la rentrée prochaine des travaux de remise en état sont prévus.

- Prochaines dates à retenir : réunion de travail sur les finances le lundi 22 juin et vote du budget le 6 juillet.

La séance est levée à 22h00

Jean-Marc MORETTI
Maire



Michel POTIEZ
Secrétaire